



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Benjamin Féminin Division 4 Niveau 1

Date : 11 janvier 2026

Lieu : É.S. Jeanne-Mance

Section : A

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	É.S. Odyssee			25	17	25	23	21	25	5	1	146	128	1,1406	4	1
				25	20	25	20	25	23							
2	É.S. Mitchell Mathieu	17	25			26	24	25	17	4	2	141	139	1,0144	4	2
		20	25			25	22	28	26							
3	É. sec. du Bosquet	23	25	24	26			23	25	0	6	135	151	0,8940	4	4
		20	25	22	25			23	25							
4	É.S. La Frontalière	25	21	17	25	25	23			3	3	141	145	0,9724	4	3
		23	25	26	28	25	23									

1er : É.S. Odyssee

25	19	15
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
8	25	10

2e : É.S. Mitchell Mathieu

3e : É.S. La Frontalière

12	25	15
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
25	21	9

4e : É. sec. du Bosquet

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Benjamin Féminin Division 4 Niveau 1

Date : 11 janvier 2026

Lieu : Collège Mont Notre-Dame

Section : B

Équipes	1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1			26	24	26	28	25	23	4	2	153	143	1,0699	4	2
			25	17	27	25	24	26							
2			24	26			25	27	1	5	126	147	0,8571	4	4
			17	25			13	25							
3			28	26	27	25			5	1	155	132	1,1742	4	1
			25	27	25	13									
4			23	25	25	22	20	25	2	4	134	146	0,9178	4	3
			26	24	19	25	21	25							

1er : P. Montignac

21	13	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
25	25	

2e : É.S. Tournesol Mélissa

3e : C. François Delaplace

19	25	6
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
25	23	15

4e : É.S. Tournesol Marie-Pierre

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Benjamin Féminin Division 4 Niveau 1

Date : 11 janvier 2026

Lieu : É.S. de la Montée - St-François

Section : C

Équipes	1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	St-François Lili-Rose		25	16	27	25	23	25	4	2	148	132	1,1212	4	2
			26	24	22	25	25	17							
2	É.S. Jeanne-Mance Stacy		16	25		18	25	24	0	6	113	152	0,7434	4	4
			24	26		10	25	21							
3	É.S. Jean-Raimbault Daven		25	27	25	18		25	4	2	140	124	1,1290	4	1
			25	22	25	10		15							
4	P. Louis St-Laurent		25	23	26	24	22	25	4	2	140	133	1,0526	4	3
			17	25	25	21	25	15							

1er : É.S. Jean-Raimbault Daven

13	25	12
1er set	2e set	3 ^e set
25	23	15

2e : St-François Lili-Rose

3e : P. Louis St-Laurent

18	25	15
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
25	23	11

4e : É.S. Jeanne-Mance Stacy

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Benjamin Féminin Division 4 Niveau 1

Date : 11 janvier 2026

Lieu : Collège Mont Notre-Dame

Section : D

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	É.S. Jean-Raimbault Jessica			18	25	25	13	25	15	3	3	128	115	1,1130	4	1
				25	12	16	25	19	25							
2	S. de Sherbrooke	25	18			25	12	20	25	3	3	130	124	1,0484	4	2
		12	25			25	19	23	25							
3	É.S. Mitchell Camilo	13	25	12	25			25	21	3	3	119	135	0,8815	4	4
		25	16	19	25			25	23							
4	C. Mont Notre-Dame	15	25	25	20	21	25			3	3	134	137	0,9781	4	3
		25	19	25	23	23	25									

1er : É.S. Jean-Raimbault Jessica

23	25	15
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
25	11	4

2e : S. de Sherbrooke

4e : C. Mont Notre-Dame

26	25	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
24	11	

3e : É.S Mitchell Camilo

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Benjamin Féminin Division 4 Niveau 1

Date : 11 janvier 2026

Lieu : É.S. de la Montée - St-François

Section : E

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	St-François Rafaëlle			16	25	22	25	20	25	2	4	123	126	0,9762	4	3
				25	17	15	25	25	9							
2	É.S. Tandem Mélanie	25	16			20	25	25	12	3	3	128	114	1,1228	4	2
		17	25			16	25	25	11							
3	St-François Emy	25	22	25	20			25	14	6	0	150	101	1,4851	4	1
		25	15	25	16			25	14							
4	É.I. Du Phare	25	20	12	25	14	25			1	5	85	145	0,5862	4	4
		9	25	11	25	14	25									

1er : St- François Emy

25	26	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
21	24	

2e : É.S. Tandem Mélanie

3e : St-François Raphaëlle

25	25	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
22	11	

4e : É.I. Du Phare

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Benjamin Féminin Division 4 Niveau 1

Date : 11 janvier 2026

Lieu : É.S. Jeanne-Mance

Section : F

Équipes		1		2		3		4		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
1	É.S. Jeanne-Mance Carl			25	19	25	18	25	16	3	3	129	128	1,0078	4	2
				11	25	20	25	23	25							
2	É.S. St-Marie	19	25			25	21	25	16	5	1	144	117	1,2308	4	1
		25	11			25	22	25	22							
3	C. St-Bernard	18	25	21	25			25	27	2	4	136	135	1,0074	4	3
		25	20	22	25			25	13							
4	É.S. Mitchell Laurie/Jeanne	16	25	16	25	27	25			2	4	119	148	0,8041	4	4
		25	23	22	25	13	25									

1er : É.S. St-Marie

18	25	11
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
25	17	15

2e : É.S. Jeanne-Mance Carl

3e : C. St-Bernard

17	20	
1 ^{er} set	2 ^e set	3 ^e set
25	25	

4e : É.S. Mitchell Laurie/Jeanne

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.